

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES FACTEURS DE RISQUE, LIRE ATTENTIVEMENT LA PAGE 2

Lyxor UCITS ETF Russell 2000

I. INFORMATIONS SUR LE FONDS

Ticker: RUS2 FP

Objectif d'investissement

Le LYXOR UCITS ETF RUSSELL 2000 est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire le plus précisément possible la performance de l'indice de référence Russell 2000 Net 30% Total Return en concluant un contrat de return swap. Avec cet ETF recourant à des swaps, Lyxor offre la solution de suivi indiciel la plus efficace pour cet indice, avec une faible erreur de suivi (tracking error) attendue et un objectif de risque de contrepartie fixé à 0% grâce à un mécanisme de remise à zéro quotidienne associé à une pleine propriété et un contrôle de tous les actifs détenus. Les ETF Lyxor sont des véhicules d'investissement performants cotés en bourse qui procurent une exposition transparente, liquide et bon marché à un indice de référence sous-jacent.

Informations sur les cotations

Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters	Distribution
NYSE Euronext Paris*	08:00 / 16:30	EUR	RUS2 FP	RUS2.PA	Non
Borsa Italiana (Milano)	08:00 / 16:30	EUR	RUS2 IM	RUS2.MI	Non
Deutsche Boerse (Xetra)	08:00 / 19:00	EUR	LYS1 GY	LYS1.DE	Non
LSE**	08:00 / 16:30	USD	RUS2 LN	LYRUS2.L	Non
LSE**	08:00 / 16:30	GBP	RU2K LN	RU2K.L	Non

* Première place de cotation pour cette classe de parts ** Cotation des autres classes de parts

Caractéristiques principales du fonds

Ticker	RUS2 FP
Enveloppe juridique	FCP
UCITS	Oui
ISIN	FR0011192221
PEA	Non
Méthode de réplcation	Indirecte (via un Swap)
Pleine propriété des actifs	Oui
Devise de la classe	EUR
Date de création	27/10/2011
VL de lancement (EUR)	100
TFE (frais/an)	0,400%
Risque de change	Oui
NAV par part (EUR)	191,03
Encours de la part (M EUR)	7,64
Encours du fonds (M EUR)	10,28
Encours SICAV (M EUR)	-
Investissement minimal (part)	1
Affectation des résultats	Capitalisation

Source: Lyxor AM, 31 déc. 2014

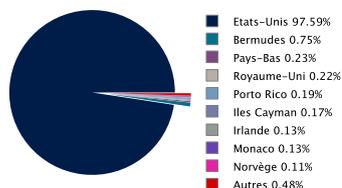
II. Information sur l'indice



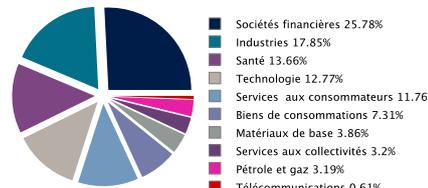
L'indice Russell 2000 Net 30% Total Return Index mesure la performance des petites capitalisations américaines incluses dans l'indice Russell 3000. Il comprend environ 2000 valeurs qui représentent approximativement 10% de la capitalisation totale de l'indice Russell 3000. L'indice est calculé par Russell Investments et sa composition est révisée intégralement chaque année.

Nom :	Russell 2000 Net 30% Total Return
Exposition :	Amérique du Nord
Classe d'actifs :	Actions
Type :	Net Total Return
Devise :	USD
RIC Reuters :	.RUTNU
Code Bloomberg de l'indice :	RU20N30U
Informations complémentaires :	www.russell.com/indexes

Allocation géographique de l'indice



Allocation sectorielle de l'indice



Dix principales valeurs

Qorvo Inc	.54%
Isis Pharmaceuticals Inc	.41%
Brunswick Corp	.27%
Office Depot Inc	.26%
Lasalle Hotel Properties	.26%
Graphic Packaging Holding Co	.25%
Puma Biotechnology Inc	.25%
Rij Lodging Trust	.25%
Ultimate Software Group Inc	.24%
Dexcom Inc	.23%

III. Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
Lyxor UCITS ETF Russell 2000	5,93%	14,50%	14,91%	80,68%	-
Russell 2000 Net 30% Total Return	2,80%	9,62%	1,46%	67,41%	-
EUR / USD	-2,94%	-4,21%	-11,62%	-6,79%	-
Ecart de performance	0,02%	0,06%	0,12%	1,08%	-

	YTD	2013	2012	2011 *	
Lyxor UCITS ETF Russell 2000	19,23%	32,58%	14,30%	5,73%	-
Russell 2000 Net 30% Total Return	4,50%	38,29%	15,85%	-2,98%	-
EUR / USD	-12,18%	4,52%	1,56%	-8,21%	-
Ecart de performance	0,24%	0,26%	0,23%	0,04%	-
Tracking Error	-	0,00%	0,00%	-	-

* Depuis le lancement, 27/10/2011

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	30/12/2011	
Lyxor UCITS ETF Russell 2000	19,23%	32,58%	14,30%	5,73%	-
Russell 2000 Net 30% Total Return	4,50%	38,29%	15,85%	-2,98%	-
EUR / USD	-12,18%	4,52%	1,56%	-8,21%	-
Ecart de performance	0,24%	0,26%	0,23%	0,04%	-

Source: Lyxor AM, 31 déc. 2014

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF. L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'Indice. Le Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence.

L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

Russell 2000 net 30% total return	Du	Au
		27/10/2011

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com

RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplcation : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.

RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplcation du fonds.

RISQUE DE CONTREPARTIE : Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un Swap de gré à gré avec la Société Générale. Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la Société Générale ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Notice pour l'investisseur

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

LYXOR UCITS ETF RUSSELL 2000 est un Fonds commun de placement (FCP) de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Société Générale et Lyxor International Asset Management (« Lyxor AM »), recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur www.lyxoretf.com ou auprès de client-services@lyxor.com.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.

Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIE NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.